

La rubrique ICV

Installons des chauves-souris en ville

Installons... des chauves-souris en ville ! Voilà le pari que s'est lancé cette année le Centre œnologique de l'ICV de Toulouges en remportant le Trophée "ICV Responsable".

Le but de ce projet est aujourd'hui de créer une continuité de la biodiversité entre le centre ICV Pyrénées-Roussillon et les espaces naturels de notre secteur (vignobles, parc de Clairfont, bordures de canaux et rivières...). Pour cela, nous disposons d'un indicateur du bon état écologique de la zone d'action : la chauve-souris. Sensibles aux dérèglements climatiques, aux pesticides non spécifiques qui perturbent son régime alimentaire insectivore, à la pollution lumineuse, à l'industrialisation ou encore aux monocultures, les chauves-souris disparaissent peu à peu de notre quotidien. Aussi connus sous le nom de "chiroptères", ces petits mammifères sont pourtant essentiels pour notre écosystème...

Et encore plus pour nos viticulteurs et nos vigneron. En effet, les chauves-souris sont capables de manger jusqu'à 3 000 insectes en une seule nuit ! Alors que pyrales et tordeuses provoquent des dégâts sur les récoltes de raisins, quelques vignobles se tournent déjà vers cet auxiliaire comme moyen de lutte naturel, mais une telle action ne devient réellement efficace que si elle est menée sur plusieurs fronts.

Des espèces protégées

En ville, la présence de chauves-souris est également bénéfique. Elle permet de palier l'utilisation abusive d'insecticides chimiques et de contribuer à la sécurité sanitaire : la prolifération des moustiques et des chenilles processionnaires est considérablement réduite quand des chiroptères s'installent en zone urbaine ! En effet, il ne faut pas négliger l'impact de l'urbanisation sur la biodiversité. Même entourés de zones naturelles et protégées, les villes et villages peuvent créer de vraies ruptures dans le développement d'espèces fragiles.

En France, les 36 espèces de chauves-souris identifiées sur le territoire sont protégées (Article L.411-1 du Code de l'environnement). Pourtant, leur population est en déclin à cause de la disparition de leurs lieux de reproduction et d'alimentation. L'installation de gîtes pour l'homme leur permet parfois de trouver un abri pour s'installer



de façon pérenne, mais surtout de créer des points d'accroche ponctuels qui permettent le repos pendant les nuits de chasse.

L'objectif de l'équipe ICV Pyrénées-Roussillon est donc simple :

1. Créer une passerelle citadine pour la biodiversité via l'installation de gîtes à chiroptères.
2. Favoriser la présence d'insectes pollinisateurs plutôt que ravageurs grâce à la plantation d'un couvert végétal mellifère au sein de la ville de Toulouges.
3. Mettre en place des documents de sensibilisation et d'information sur les chauves-souris. Le but sera ainsi de limiter les idées reçues sur ces animaux parfois mal considérés et d'ex-

pliquer l'intérêt de leur présence dans notre écosystème, notamment associé à des plantations spécifiques.

Afin que ce projet s'intègre parfaitement dans le cadre de la conservation et du développement de la biodiversité, l'utilisation de gîtes en pin non traité issu de forêts gérées durablement est prévue. Les gîtes sont de fabrication française (Savoie) et seront achetés via la LPO (Ligue de protection des oiseaux) qui dispense également des conseils avisés pour protéger la faune.

De plus la communauté urbaine de Perpignan Métropole Méditerranée et la Mairie de Toulouges ont accepté de se joindre au projet et d'aider à l'installation des gîtes, ainsi qu'au suivi des populations par observations.

Avec l'installation d'un total de trente gîtes à chauves-souris répartis sur plusieurs hectares, aux abords de ses locaux et dans le parc de Clairfont, le Centre ICV de Toulouges espère devenir une nouvelle passerelle pour la biodiversité. En plus de réduire les populations de moustiques et de chenilles processionnaires en ville, ce pro-

jet permettra d'améliorer le "maillage écologique" de la région, et par extension, d'être bénéfique aux exploitations agricoles et viticoles de la zone. Concernant les plantations prévues, différentes plantes ont été sélectionnées pour le couvert mellifère. Elles ont été choisies car elles sont endé-

miques de la région, nécessitent peu d'eau, attirent les insectes pollinisateurs tout en repoussant les nuisibles et présentent un intérêt esthétique.

Concernant les plantations prévues, différentes plantes ont été sélectionnées pour le couvert mellifère. Elles ont été choisies car elles sont endé-

miques de la région, nécessitent peu d'eau, attirent les insectes pollinisateurs tout en repoussant les nuisibles et présentent un intérêt esthétique.

Enfin, en installant des gîtes à chiroptères en zone urbaine, différents impacts sont attendus à plus ou moins long terme (tableau ci-dessous).

ICV des Pyrénées-Orientales

	Impact	Méthode de mesure
À court terme	Installation de chauves-souris dans les gîtes.	Observation de la présence ou non de guano ; observation discrète des espèces installées.
	Implantation des couverts mellifères et augmentation des populations de pollinisateurs.	Observation de la présence d'insectes pollinisateurs au printemps/été ; bonne santé des plantes sélectionnées ; résistance à la sécheresse.
	Sensibilisation des collaborateurs, des clients, des citoyens en contact avec le projet.	Mesure indirecte : qui pose des questions ? Qui s'arrête pour lire les affiches ? Qui en parle à son consultant ou au laboratoire ? ...
À moyen – long terme	Installation pérenne des populations de chiroptères.	Présence de guano ; diminution progressive et/ou régulation des populations de nuisibles et de ravageurs (moustiques, chenilles processionnaires, tordeuses, pyrales, cicadelles...).
	Augmentation de la demande pour la mise en place de stratégies de protection des vignobles via des auxiliaires naturels (comme les chiroptères).	Nombre de demandes auprès des œnologues consultants et/ou des consultants viticoles, auprès de la chambre d'agriculture, échanges et questionnements entre vigneron/viticulteurs.
À long terme	Augmentation du nombre de « passerelles » pour la biodiversité et à terme création d'un « maillage de connectivité écologique ».	Implémentation de chaque nouvelle action des viticulteurs et vigneron du secteur (conversion en agriculture biologique, arrêt d'utilisation de pesticides non spécifiques, gîtes à chiroptères, nichoirs à oiseaux, plantation de couverts mellifères et de haies...) sur une carte telle celle que nous avons créée pour mettre en place ce projet.

Halte aux idées reçues !

Pour aller plus loin, vous trouverez ci-dessous quelques informations extraites du site web de la SFEPM.

• Les chauves-souris vont-elles polluer ?

Seuls les deux tiers des femelles d'une colonie sont fécondées et ne donnent naissance qu'à un seul petit par an. Leur fertilité est comparable à la nôtre, pas à celle des rongeurs. Si l'on ajoute à cela une mortalité élevée (environ 60 %) des jeunes au cours de leur première année, on peut considérer que pour l'essentiel, les colonies restent stables en effectifs, voire diminuent.

• Le guano est-il vecteur de maladie ?

En France, comme en Europe, le guano des chauves-souris ne représente aucun risque sanitaire. Le cas

de maladies respiratoires telles que l'histoplasmosse n'est rencontré que dans des régions tropicales où le champignon du genre *Histoplasma* possède les conditions d'humidité et de chaleur pour son développement. Par ailleurs, le guano représente un excellent engrais naturel.

• Les chauves-souris peuvent-elles se prendre dans nos cheveux ?

La légende est tenace, mais jamais une chauve-souris ne se prendra dans vos cheveux. Son vol est très précis et son système de guidage par ultrasons (écholocalisation) permet de détecter des objets d'une grande finesse.

• Les chauves-souris causent-elles des dégâts ?

Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs, elles ne viendront pas ronger les câbles et l'isolation des bâtiments. Ce ne sont pas des animaux

destructeurs, elles n'apportent aucun matériau au gîte, ne construisent pas de nid. Elles laissent uniquement leur guano sur place.

• Les chauves-souris sucent-elles le sang ?

Sur les 1 200 espèces que connaît la planète, seulement trois sont dites "vampires" et se nourrissent du sang des animaux. Ces trois espèces se trouvent toutes en Amérique du Sud. En France, toutes nos chauves-souris sont insectivores. Elles représentent même un véritable "insecticide" naturel car elles sont capables de manger la moitié de leur poids en insectes, en une seule nuit.

Plus d'infos : <https://www.sfepm.org/presentation-des-chauves-souris.html>

EN BREF

Interbev : l'interprofession demande au gouvernement plus de cohérence et un discours clair pour défendre le modèle d'élevage durable français

Le 31 mai 2023, le comité directeur d'Interbev a renouvelé ses membres et réélu Jean-François Guihard à la présidence de l'interprofession Élevage et Viande.

À l'occasion de ce nouveau mandat, les présidents des organisations nationales membres d'Interbev réaffirment leur ambition : assurer notre souveraineté alimentaire grâce à notre filière durable. Pour cela, Interbev demande au gouvernement la mise en place d'une stratégie cohérente. Plutôt que les injonctions réitérées prônant la réduction du cheptel, cette stratégie passe en priorité par l'arrêt des importations de viande bovine issue des pays tiers, dont les conditions de production sont bien moins disantes.

Aujourd'hui, les importations extra-européennes représentent 380 000 tonnes, soit l'équivalent d'1,2 million de bovins issus d'élevages peu durables. Elles risquent fort de s'aggraver avec l'ouverture des nouveaux accords de libre-échange en cours de négociation par la Commission européenne.

Plutôt que de viser la réduction drastique du cheptel français et européen, l'arrêt de ces importations permettrait de répondre aux attentes du consommateur citoyen, de privilégier les systèmes de production essentiels à la dynamique de nos territoires et présentant de multiples impacts positifs sur l'environnement : enrichissement de la biodiversité, stockage du carbone dans les 13 millions d'hectares de prairies pâturées par nos troupeaux, limitation de la déforestation importée, réduction des engrais de synthèse grâce à l'équilibre animal/végétal, entretien de la qualité des sols...

Avec cette demande, Interbev confirme la pertinence de sa démarche de responsabilité sociétale "Aimez la viande, mangez-en mieux" qui place la viande au sein d'une alimentation saine, variée et équilibrée. Ce choix du "Mieux" est d'abord celui de notre modèle durable d'élevage et de production français : l'un des plus vertueux au monde !

Aujourd'hui, pour rappel, 82 % des Français ont une consommation de viande (hors volaille) conforme aux recommandations de santé publique (inférieure à 500 g par semaine). La moyenne s'établissant à 300 g hebdomadaire, équivalent à 2 à 3 portions par semaine.

Lors de ce comité directeur, Interbev a élu son président et les membres de son bureau.

Jean-François Guihard a été réélu président d'Interbev pour un mandat de 3 ans.

Interbev



Gîtes à chauves-souris en pin Douglas durables - LPO

